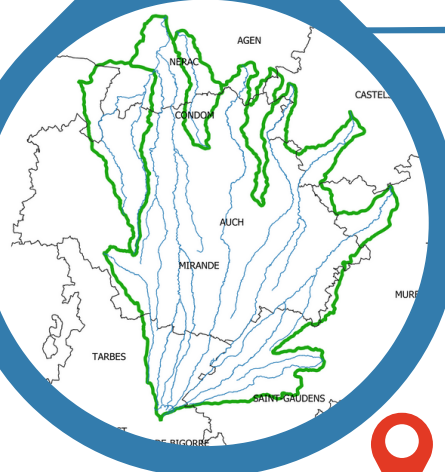


Qu'es aquò ?



La Chambre d'agriculture
du Gers est désignée
OUGC depuis 2013



2116 préleveurs



dont
103 collectifs
d'irrigation



4091 points de prélèvements



3342 demandes d'autorisations déposées en 2022

Les missions de l'OUGC

- collecter les besoins en eau des irrigants par ressource et par sous-bassins
- réaliser le plan de répartition des volumes entre irrigants en fonction du volume disponible
- participer au bon déroulement de la campagne
- transmettre au Préfet un rapport avec tous les éléments prévus par la réglementation
- donner un avis sur les projets de création de ressources

L'OUGC à votre service



Défense de l'intérêt de l'irrigation (cultures dérogatoires, remplissage des plans d'eau, gestion du système Neste, restrictions d'irrigation,...) soit de 1 à 2 réunions par semaine de juin à septembre.



Envoi de SMS et mails aux 2116 préleveurs tout au long de la saison et informations ciblées à chaque restriction.



Envoi des autorisations de prélèvements, après acceptation par le Préfet.



12 encarts OUGC dans le bulletin d'irrigation de votre département



Toujours plus de modernité



Poursuite du développement de l'outil Gest'ea pour dématérialiser vos démarches : clarification des termes, moins de risque d'erreurs dans vos déclarations, le bilan du volume prélevé plus lisible, ...



Lien avec l'Agence de l'Eau pour faciliter vos déclarations



Accompagnement à une gestion collaborative de l'eau avec seulement quelques SMS avec l'autocollant spécial axes réalimentés CACG

Quelques chiffres



Volumes autorisés 2022- 2023 :

208,98 millions de m³
à l'été (de juin à octobre)

71.26 millions de m³
hors été

Volumes prélevés été 2021 :

(estimation à partir de 90% de retour)

56.69 Millions de m³



Assolement irrigué en 2022

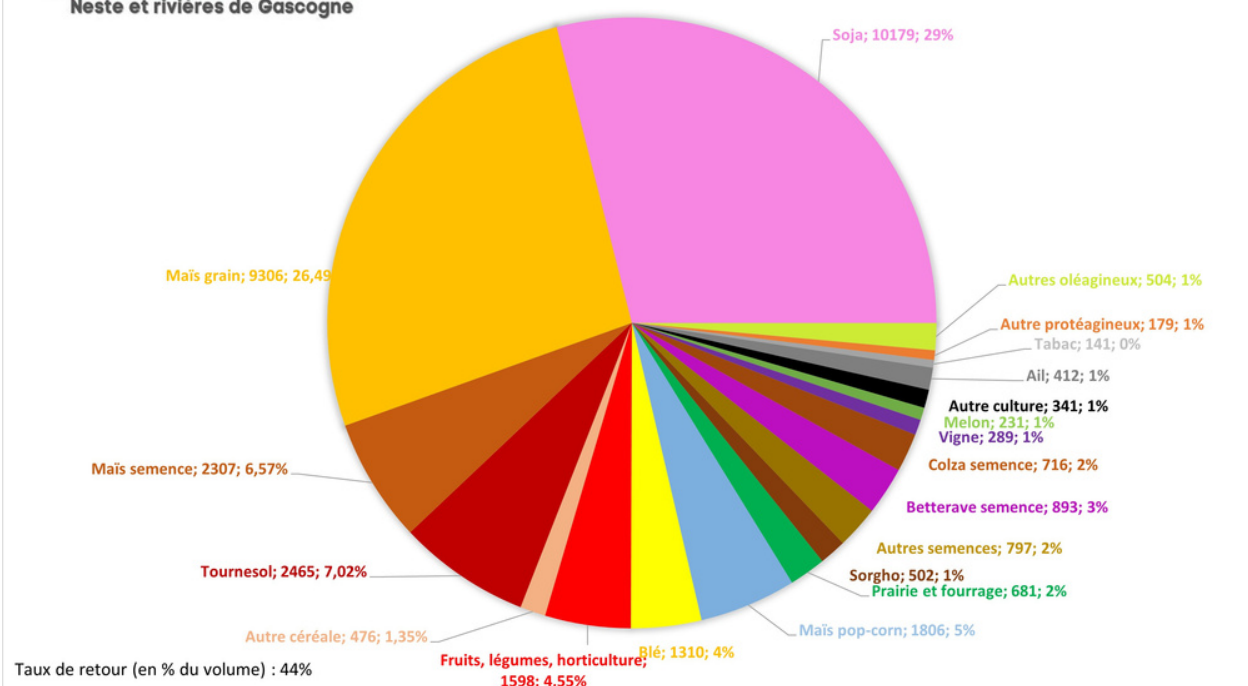
(issu des déclarations)

Répartition en volume :

- 69% cours d'eau réalimentés
- 28% en retenues
- 2% cours d'eau non réalimentés et nappe d'accompagnement
- 1% en nappe profonde.



ASSOLEMENT PREVISIONNEL IRRIGUÉ 2022
SUR L'ENSEMBLE DE L'OUGC NESTE ET RIVIÈRES DE GASCOGNE



Service commun OUGC Neste et Rivières de Gascogne : 05 62 61 77 54



ou_neste@gers.chambagri.fr

Pour + d'infos rendez-vous sur le site internet
de la Chambre d'agriculture du Gers

